

lès lui porter aussitôt après l'expiration de la quarantaine qui me venait au lazaret de Marseille. En même tems, Monsieur le ministre, je vous porterai mes remerciemens pour la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer, et pour le beau et intéressant voyage que j'ai dû à cette distinction flatteuse.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression du profond respect avec lequel je suis,

De Votre Excellence;

Le très-humble et très-obéissant serviteur;

ALEXANDRE.

EXTRAITS DES ANNALES DE L'ARCHICONGRÈS.

Lettre de M. le curé de Vouillers, diocèse de Châlons.

10 décembre 1841.

«... A mon arrivée à Vouillers, cette pieuse fille était la seule que je trouvais fréquentant les sacremens ; et, comme autrefois Tobie, les railleries du monde ne l'arrêtaient pas. Les obstacles de tout genre, les reproches, les injures et les mauvais traitemens, ne faisaient qu'enflammer son courage, et remplissaient son âme d'une sainte joie. Elle était heureuse, elle souffrait pour Dieu. Mais le Seigneur, qui voulait l'épurer de plus en plus, lui préparait de nouvelles souffrances et de nouveaux mérites. Une grave maladie, causée par un refroidissement, l'avait mise, il y a dix sept mois, aux portes du tombeau.

Sa santé ruinée, son tempérament vicié, un cancer s'était formé au sein, avec des symptômes si alarmans, que les médecins jugèrent toute opération inutile. Des douleurs lancinantes, de violens élançemens, de fréquentes syncopes, des battemens de cœur réitérés n'annonçaient que trop la gravité et le danger du mal. Mais au milieu de ses cruelles souffrances, elle cherchait en Dieu seul sa consolation. Elle ne demandait point un adoucissement à ses maux, mais la force et le courage de les supporter. « Si je n'avais rien à souffrir, me disait-elle quelquefois, je ne serais pas heureuse. » La seule chose qu'elle désirait, c'était de pouvoir chaque jour se nourrir du pain des forts.

« Vers la fin de septembre, elle paraissait s'affaiblir de plus en plus ; les crises étaient plus fréquentes et plus terribles, et tous les remèdes humains ne paraissaient inutiles, je n'attendais que de Dieu seul sa guérison ; elle ne voulait pas la demander. La mort lui semblait douce, dans l'espérance de pouvoir bientôt se réunir à l'objet de son amour. Je l'obligai cependant à faire une neuvaine en union avec l'association du saint et immaculé Cœur de Marie, dont elle était membre. Le lundi 4 octobre, septième jour de cette neuvaine, elle eut, vers trois heures après midi, une nouvelle crise très violente ; elle me demanda encore une dernière absolution, croyant qu'elle allait mourir, et resta ensuite près de dix minutes sans connaissance et sans mouvement. Puis tout-à-coup je la vis sourire ; je crus qu'elle était dans le délire ; mais la joie calme qui brûlait sur son visage me détrompa bientôt. Il semblait se passer en elle quelque chose d'extraordinaire ; elle levait les yeux et les mains vers le ciel ; je lui demandai ce qu'elle éprouvait, ce qu'elle voyait : « C'est Marie, ma bonne mère, me dit-elle, qui est venu me consoler et me guérir. Oh ! qu'elle est belle ! que sa couronne est brillante !... » Et de douces larmes coulaient de ses yeux ; puis, d'un ton calme : « Je suis guérie, ajouta-t-elle ; je ne ressens plus de douleurs, je vais aller travailler avec mes compagnes. » Ce qu'elle fit presque aussitôt, et elle travailla le reste du jour et toute la semaine avec l'assiduité d'une personne en parfaite santé. Depuis ce moment elle n'a plus ressenti aucune douleur, son mal a disparu ; mais son amour pour Dieu, son ardeur pour la sainte communion, sa piété et sa reconnaissance envers Marie, n'ont fait que s'accroître depuis sa guérison. Ce qui m'édifie davantage, au milieu des grâces extraordinaires dont le Seigneur se plaît à la favoriser, c'est qu'elle est toujours plus humble, toujours plus déshantée d'elle-même, plus vile à ses propres yeux....

« Il ne m'appartient point de décider, malgré la propension intime que j'ai à le croire, s'il y a ici miracle et apparition réelle de la très-sainte Vierge ; mais je dirai, comme l'aveugle-né : « Ce que je sais, c'est que cette pieuse fille était malade, et qu'elle est maintenant guérie, et que sa guérison s'est opérée subitement. »

LES ILES ST-PIERRE ET MIQUELON.

— Dans notre dernier numéro, nous annonçons l'arrivée à New-York d'un brick de guerre français commandé par le capitaine Ledret, commandant du Port de St-Pierre, Terre-Neuve. A cette occasion nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur les îles St Pierre et Miquelon, seuls débris de la puissance de la France dans le Nord de l'Amérique où flotte encore notre pavillon. Ces îles, situées à cinq lieues au sud de Terre-Neuve, sont presque ignorées, et elles forment cependant le centre de notre plus grand mouvement maritime. La pêche de la morue occupe annuellement 400 navires français, montés par 12,000 matelots, et c'est à St-Pierre qu'ils vont relâcher, soit pour se ravitailler, soit pour faire sécher le poisson, ou pour trouver un refuge dans la rade si sûre de cette île contre les tempêtes et les glaces de l'Océan.

L'histoire de ce petit archipel est fertile en grandeurs et en décadences, comme celle du plus vaste empire. L'on sait que Terre-Neuve fut découverte et nommée par Versazio qui s'y arrêta en revenant de prendre possession du Canada. Ceci se passait sous François Ier, en 1525. Après la mort de ce grand navigateur qui fut, comme le capitaine Cook, massacré par les sauvages, Jacques Cartier, Breton de St-Malo, vint se fixer à Terre-Neuve avec une colo-

nie française, et visita St-Pierre et Miquelon. La pêche de la morue commença à y être pratiquée sur une grande échelle, et elle devint surtout florissante sous Henri IV et Louis XIV qui encouragèrent nos armateurs par des édits, des primes et une magnifique protection. Mais à l'apogée du règne du grand roi, la France était trop riche en colonies pour faire attention aux îlots qui nous intéressent aujourd'hui. Nous avions le Canada, la Louisiane, l'Acadie (Nouvelle-Ecosse) Terre-Neuve, que nous importait St-Pierre ? En 1713, le traité d'Utrecht donna l'Acadie et Terre-Neuve, aux Anglais ; il nous restait de quoi nous consoler dans la prépondérance de l'influence française en Espagne, dans l'abaissement des Pyrénées. En 1763, le traité de Paris nous priva du Canada sans compensation ; en même tems on vendait la Louisiane au roi d'Espagne, et ainsi, il ne resta plus à la France, dans toute l'Amérique Septentrionale, que St-Pierre et Miquelon. Beaucoup d'habitans de Terre-Neuve et de l'Acadie vinrent s'y réfugier, voulant fuir la domination de l'Angleterre. Mais leur patriotisme devait encore être mis à l'épreuve dans ce coin retiré du globe. Les Anglais se rendirent maîtres dans nos îles en 1775 et détruisirent tous nos établissemens, dont les habitans, au nombre de 1200, voulurent revenir en France. La paix nous rendit St-Pierre, et les anciens colons y retournèrent. En 1793, nouvelle capture, nouvelle émigration. La France qui conquerra alors l'Europe, n'était pas si heureuse sur mer. Enfin, à la restauration, l'archipel nous fut rendu, et une expédition ramena dans ces îles, aux frais du roi, ce qui restait en France des déportés du siècle dernier. Cette malheureuse population, ballottée de l'un à l'autre hémisphère par tant de révolutions successives, revint se fixer sur ces rochers sauvages pour y continuer sa lutte incessante contre les rigueurs de la misère, de l'hiver et des éléments.

L'île de St-Pierre qui a quatre lieues de circonférence, est inculte et montagneuse. L'île Miquelon, séparée d'elle par quelques milles de mer seulement, à quinze lieues de tour, est fertile en pâturages, couronnée de bois, et possède plusieurs fermes bien cultivées ; elle nourrit sa voisine ; mais St-Pierre jouit du siège du gouvernement, et elle le mérite par la vaste rade et le beau port dont l'a gratifiée la nature. Nous possédons encore l'île Langlade, plus grande que St-Pierre, et quatre îlots secondaires où l'on envoie paître les bestiaux. St-Pierre a une assez jolie ville avec son curé, son conseil municipal, sa brigade de gendarmerie, enfin une miniature de la France à quinze cents lieues de la mère-patrie. Sa population, qui s'élève aujourd'hui à 2,000 habitans, s'occupe exclusivement de la pêche, et pendant les six mois d'hiver, elle est réduite à elle-même. Mais durant l'été, les navigateurs de toutes les nations arrivent dans le petit port, et la ville prend un aspect des plus animés. Les marins, fatigués d'un long séjour loin de la terre, s'en dédomagent par des danses, des chants et des libations interminables, qui troublent, pour quelques mois, le repos de la paisible cité.

Il est une scène d'une nature bien différente qui se reproduit presque tous les ans et dont l'origine remonte à l'époque où tous les Canadiens étaient sujets du roi de France. L'on sait comment les tribus indiennes ont toujours sympathisé avec les Français dont elles avaient embrassé la religion. Les Micmacs habitaient jadis l'Acadie. Aujourd'hui, ceux d'entre eux qui étaient chrétiens, se sont réfugiés à Terre-Neuve. La tribu expancée veut que ses dépouilles mortelles dorment sur la même terre que celle de ses compatriotes blancs. Au retour du printemps, une flotille de barques d'écorce se dirige vers St-Pierre. Ce sont les peaux-rouges qui viennent en pèlerinage, amenant avec eux leurs morts et leurs nouveaux-nés. Les habitans leur donnent la plus franche hospitalité. Puis Indiens et pêcheurs se rendent processionnellement à l'église. Les enfans sont baptisés, les morts ensevelis en terre sainte, et une modeste croix est élevée sur la vaste tombe. Ainsi les plus puissans des liens, la foi et la charité, unissent encore de nos jours les descendans des naturels de l'Acadie et les neveux de ses anciens colons.

Avant de visiter les Etats-Unis, il y a trois ou quatre ans, le prince de Joinville avait touché à St-Pierre avec la frégate la *Belle-Poule* et le commandant Ledret raconte, d'une façon pittoresque, l'enthousiasme que causa le prince dans cette île par ses manières pleines de franchise et de cordialité. Le commandant Ledret possédait lui-même à un degré remarquable ces qualités distinctives du marin français. Chargé du commandement du port de St-Pierre et père de famille, il a quitté ses fonctions et son toit pour accomplir lui-même un acte de magnifique charité en amenant à New-York, sur un bâtiment de l'état, les 56 naufragés suédois que la tempête avaient jetés, privés de toutes ressources, sur une terre étrangère.

Le commandant Ledret est, du reste, comblé de ces actes de fraternité et de dévouement. En outre de la décoration de la Légion d'Honneur, il porte sur sa poitrine une médaille qui lui a été décernée en récompense du courage déployé par lui dans un sauvetage de naufragés, et le gouvernement anglais lui a voté récemment un autre acte de dévouement non moins honorable. Les annales de la marine française sont illustres, entre toutes les autres, par des traits de ce genre. A sa mission patriotique elle sait ainsi joindre une mission plus vaste qui l'a faite en tout tems la Providence des mers. — (Cour. E. U.)

LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE.

— Nous avons passé légèrement sur les dernières nouvelles reçues du théâtre de la guerre, nous y revenons aujourd'hui pour la satisfaction de nos lecteurs. Quoique la bataille de Monterey soit connue depuis plusieurs jours cependant la presse s'en occupe encore activement, en attendant que d'autres événemens viennent attirer son attention. Les bruits qui ont couru que